



Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de la  
NIÈVRE

## FINANCEMENT RETRAITE :

### QUELQUES PROPOSITIONS FO

- ▶ 1% d'augmentation, c'est 0,65 milliards d'€ de cotisations pour les retraites.
- ▶ Mettre à contribution l'intéressement et la participation (17,5 milliards d'€ en 2007), souvent distribués en lieu et place de salaires, représenterait jusqu'à 3 milliards d'€ pour les retraites.
- ▶ Les stock-options (2,2 milliards d'€ en 2007) ne sont taxées qu'à 10 % ; une taxe contributive pour les retraites de 6,65% rapporterait 0,15 milliards d'€ pour les retraites.
- ▶ Compenser intégralement les exonérations de cotisations de Sécurité Sociale (22% de la part patronale du secteur privé en 2009, soit 36 milliards d'€ depuis 1991) rapporterait 1 milliard d'€ pour les retraites.
- ▶ Taxer à 5% les bénéfices des entreprises, non investis dans la production (100 milliards d'€ en 2008), c'est 5 milliards d'€ pour les retraites.
- ▶ Enfin, si les cotisations d'assurance - vieillesse ont effectivement doublé depuis la ventilation des cotisations par branche (1<sup>er</sup> octobre 1967) passant de 8,5% à 16,5%, force est de constater que depuis près de vingt ans (1<sup>er</sup> février 1991), le taux de cotisation n'a évolué que de 0,20 point (le 1<sup>er</sup> janvier 2006). Pour FORCE OUVRIÈRE, le taux de cotisation peut et doit évoluer et un point sous plafond, c'est 4,2 milliards d'€ pour les retraites.

Bourse du Travail Bd Pierre de Coubertin B.P. 308 58003 NEVERS CEDEX

☎ : 03 86 61 35 10 📠 03 86 61 94 83 ✉ [udfo58@force-ouvriere.fr](mailto:udfo58@force-ouvriere.fr)

**62 ans... 67 ans...**

**41,5 années de cotisation...**

# RETRAIT !

**POUR FO LA RETRAITE  
C'EST À 60 ANS !  
SANS ALLONGEMENT DE LA DURÉE DE COTISATION**



## *Une réforme injuste*

Le plan de «réforme» des retraites du gouvernement est connu. Répondant aux exigences des marchés financiers et des agences de notation financières, il s'inscrit dans la stricte ligne de l'austérité et de la rigueur. En clair: aux salariés de payer le coût de la crise. Cela conduit à imposer de devoir travailler demain plus longtemps... pour ceux qui ont un emploi! Recul de l'âge ouvrant droit à la retraite de 60 à 62 ans et poursuite de l'allongement de la durée de cotisation qui atteindra 41,5 ans, recul de l'âge ouvrant droit à la retraite sans décote de 65 à 67 ans. Personne n'est épargné, les jeunes, les précaires et les femmes en subiront plus durement les conséquences.



## *Pour financer les retraites: une juste répartition des richesses*

FO revendique une vraie réforme sur d'autres bases: le refus du recul social et une plus juste répartition des richesses. Maintien de l'âge ouvrant droit à la retraite à 60 ans et stop à l'allongement de la durée de cotisation (40 ans, c'est déjà trop!); maintien de l'âge pour un droit sans décote à 65 ans, que de vraies mesures sur le financement peuvent permettre aisément de réaliser (par exemple, taxer les bénéfices non réinvestis rapporterait 5 Mds d'euros; augmenter de 1% les salaires, par ailleurs facteur de croissance et d'emploi, rapporterait

0,65 Md d'euros; 1% d'une CSG réformée en taxant plus fortement le capital pourrait rapporter 11Mds d'euros...).



## *Le retrait, préalable à une vraie réforme*

La manifestation FO du 15 juin a rassemblé 70 000 personnes à Paris. Aujourd'hui, toutes les organisations syndicales se sont prononcées contre le projet gouvernemental et un appel commun à des grèves et manifestations le 7 septembre a été lancé. Pour FO, face au gouvernement pour qui les principaux paramètres de l'allongement sont non négociables, il ne peut y avoir d'autre choix que d'exiger le retrait du plan gouvernemental. C'est un préalable nécessaire et c'est ce que nous réclamons.

*Une mobilisation d'ampleur est indispensable.  
L'action commune doit s'organiser sur la base  
de l'exigence du retrait de ce projet socialement injuste.  
FO y est déterminée, sur cette base.*

## **Le 15 septembre**

**pour un vrai droit à la retraite à 60 ans,  
sans allongement de la durée de cotisation,  
exigeons le retrait du plan gouvernemental.**

# 40 ANS, C'EST DÉJÀ TROP !